

**DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE
POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Une **demande de qualification exceptionnelle** pourra être sollicitée auprès de la commission mixte nationale dans les cas suivants :

1. Sélection en équipe de France fédérale (ou stage national) certifiée par écrit par le **DTN de la fédération** concernée.
2. Examen universitaire le jour de l'épreuve. Joindre **obligatoirement la photocopie** de la convocation signée du chef d'établissement.
3. Raisons médicales majeures. Joindre **obligatoirement la photocopie** du certificat médical.

Pour que cette demande soit étudiée, elle devra répondre aux conditions suivantes :

- 1 licence enregistrée lors du dépôt de la demande,
- 2 demande transmise par le CR Sport U avec avis du directeur régional
- 3 réception de la demande au siège de la FF Sport U (direction nationale) avant la date limite d'engagement (cf. guide sportif)
- 4 performance (ou classement ou grade) d'un niveau suffisant pour prétendre à une qualification exceptionnelle.

La demande rédigée **exclusivement** sur le modèle ci-après, sera étudiée par la commission mixte nationale en fonction des places disponibles.

Demande de qualification exceptionnelle

SPORT :

Spécialité (catégorie de poids, arme...).....

Académie :

Etablissement universitaire :

Nom : Prénom :

Licence FF Sport U N° **(Obligatoire)**

Motif de la demande (avec photocopie du justificatif) :

.....

Demande de qualification pour l'épreuve de

Référence à indiquer (selon nature du sport) :

Performance de la saison :

Date :

N° Licence fédérale :

Classement : Points :

Grade :

Date et lieu de réalisation de la performance :

Avis du directeur régional
du CR Sport U

Date et signature du DRSU :

Rappel : seules les demandes répondant aux cas suivants pourront faire l'objet d'une demande :

- Sélection en équipe de France fédérale (ou stage national) certifiée par écrit par le **DTN de la fédération** concernée.
- Examen universitaire le jour de l'épreuve. Joindre **obligatoirement la** photocopie de la convocation signée du chef d'établissement.
- Raisons médicales majeures. Joindre **obligatoirement la photocopie** du certificat médical.